



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Construisons ensemble une école engagée !



Dossier de presse

Rentrée 2022



SOMMAIRE

1	Chiffres de l'académie	p. 3
2.	Ressources humaines	p. 5
3.	Cette année dans les écoles	p. 6
4.	Cette année dans les collèges	p. 7
5.	Cette année dans les lycées généraux et technologiques	p. 9
6.	Cette année dans la voie professionnelle	p. 10
7.	La rentrée des élèves en situation de handicap	p. 12
8.	La pratique sportive de l'école au lycée	p. 13
9.	Le pass culture	p. 14
10.	Les laboratoires de mathématiques et le laboratoire Lewis Carroll	p. 15
11.	Chut on lit !	p. 16
12.	Les langues régionales	p. 17
13.	Une académie 100 % EDD	p. 18

CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE

LES ÉLÈVES

780 447

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾ soit :

417 943 élèves du premier degré

362 504 élèves du second degré

dont **216 286** collégiens

et **146 218** lycéens

(dont **48 194** lycéens professionnels)

LES ENSEIGNANTS

58 845

agents de l'éducation nationale
enseignent à des élèves des premier
et second degrés ⁽²⁾ dont

26 587 enseignants du premier degré

32 258 enseignants du second degré

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

3 819

écoles et établissements du second
degré publics et privés sous contrat soit ⁽²⁾ :

3 146 écoles

439 collèges

234 lycées et Erea*

dont **140** lycées qui accueillent
des lycéens professionnels

* Erea : établissement régional
d'enseignement adapté



LES DIPLÔMES ⁽³⁾

88,6%

Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet** (DNB)

89,8%

Taux de réussite
au **baccalauréat**

LA TAILLE

Premier degré

21,4 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en **pré-élémentaire**

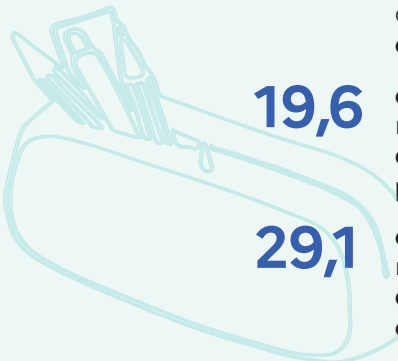
20,5 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en **élémentaire**

Second degré

23,8 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
en **collège** ⁽⁴⁾

19,6 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
professionnelles en lycée

29,1 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations **générales
et technologiques en lycée**



(1) Public et privé sous contrat, prévisions rentrée 2022.

(2) Public, rentrée 2022.

(3) Session 2022, données provisoires.

(4) Hors Segpa.

Ressources humaines

🕒 RESSOURCES HUMAINES DANS LE 1ER DEGRÉ

Création de 20 postes à la rentrée 2022 malgré une baisse de plus de 6 600 élèves.

Dans l'académie, 100 % des places au concours ont été pourvues

- 535 admis au concours externe ;
- 20 admis au troisième concours ;
- 10 admis au second concours interne ;
- 68 admis au concours externe privé.

Autres recrutements

130 contractuels ont été recrutés. Tous étaient déjà employés l'année dernière. Ils ont bénéficié d'un accompagnement en circonscription ainsi que d'une formation professionnalisante à l'INSPE.

Mieux accompagner les directeurs d'école

79 ETP (45 dans le Nord et 34 dans le Pas-de-Calais) sont consacrés à améliorer les décharges des directeurs d'écoles, très sollicités par l'exercice de leurs responsabilités en matière de pilotage et de relations avec les parents et les partenaires de l'école.

🕒 RESSOURCES HUMAINES DANS LE 2ND DEGRÉ

A la rentrée 2022, création de 32 postes enseignants, ainsi que 18 CPE, 2 infirmiers, 1 assistant social, malgré la baisse de 750 élèves.

Les concours du 2nd degré

- Agrégés (hors ex certifiés) : 35
- Certifiés (hors EPS) : 275
- Certifiés EPS : 34
- PLP : 102

Les contractuels dans l'académie

Il s'agit principalement d'enseignants contractuels en allemand, économie gestion, sciences de l'ingénieur et dans l'ensemble des disciplines professionnelles. Dans ces disciplines, l'académie est attentive à proposer aux contractuels une certaine stabilité en proposant par exemple des contrats de 12 mois .

Une cellule recrutement est chargée de développer la recherche de candidats.

1 051 contractuels ont été renouvelés ce qui représente 4.31 % des enseignants du second degré.

Les recrutements sont toujours en cours.

Accompagnement et formation des néo contractuels

Pour les contractuels du second degré qui rejoignent à cette rentrée notre académie, les contrats débutent le 29 août plutôt que le 1er septembre. Durant ces 3 jours, ils préparent leur rentrée devant élèves, notamment grâce aux parcours de formation nationaux m@agistère. Ils bénéficient également d'un accueil par les inspecteurs de la discipline, le plus souvent en visioconférence.

L'académie propose un kit d'accompagnement des contractuels : ressources pédagogiques sur la prise en main d'une classe et ressources disciplinaires spécifiques. Ce travail permet aux contractuels d'avoir des premiers repères et de préparer leurs cours avant la rentrée des classes.

Cette année dans les écoles

🕒 MISE EN PLACE DU PLAN MATERNELLE

Pleinement inscrite au sein de l'école primaire, la maternelle a des spécificités qui conduisent à mettre en place un plan dédié à ses personnels.

Le premier objectif du Plan maternelle est de viser la réussite et l'épanouissement des élèves. Durant les trois années du cycle, la maternelle pose les premiers jalons des savoirs fondamentaux nécessaires à une entrée réussie au cours préparatoire (CP).

Le deuxième objectif du Plan maternelle est de renforcer les compétences et les savoirs de l'ensemble des professionnels afin de viser l'excellence et d'agir en cohérence autour de l'élève.

🕒 POURSUITE DES DÉDOUBLEMENTS

L'académie a achevé le dédoublement des classes de CP et CE1 dans l'ensemble des écoles relevant de l'éducation prioritaire. Les dédoublements se poursuivent avec les classes de grande section de maternelle.

Toutes les classes de CP et CE1 sont maintenant dédoublées dans l'éducation prioritaire dans l'académie de Lille, ce qui représente 1 259 classes à 12 élèves.

70.4% des classes de grande section le sont également : ce sera 100% en 2024. C'est 84.2% dès la rentrée 2022.

🕒 EVALUER POUR ACCOMPAGNER

Poursuite des évaluations CP / CE1

Depuis 2018, les élèves de CP et CE1 passent des évaluations nationales standardisées en mathématiques et en français. Au total, près de 82 000 élèves de CP et de CE1 dans plus de 2 270 écoles publiques ou privées sous contrat.

Pour cette 5e édition, les évaluations débiteront à partir du 13 septembre. Une seconde série d'évaluations se déroulera en janvier.

Les nouvelles évaluations

En CM1

Une expérimentation nationale concerne cette année 600 écoles publiques et privées et 14 000 élèves. Dans l'académie, 30 écoles seront concernées.

Celle-ci sera généralisée en 2023-2024

Expérimentation académique : évaluations en CE2

Dans l'académie, à partir de février 2023, les élèves seront également évalués en CE2 en milieu d'année scolaire, afin d'identifier les écarts aux attendus de fin de cycle et de favoriser les réussites (pilotage des enseignements, prise en compte de la diversité au sein de la classe, stage de remise à niveau aux vacances de printemps, activités pédagogiques complémentaires...).

Pour la première année de mise en œuvre en 2021-2022, 4 situations d'évaluations ont été retenues – 2 en français et 2 en mathématiques. Il s'agit d'une part de prioriser des tâches complexes qui requièrent de nombreuses compétences et qui sont significatives : compréhension d'un texte lu seul et résolution de problèmes mathématiques ; et d'autre part de cibler des compétences qui requièrent une automatisation : calcul mental et en ligne ; fluence en lecture.

Les épreuves retenues s'inscrivent dans la continuité des évaluations nationales tant dans leur contenu que dans leur finalité.

🕒 L'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE (APQ): AU MOINS 30 MINUTES PAR JOUR DANS LES ÉCOLES

Lancée en association avec le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, cette initiative propose à chaque enseignant du primaire de consacrer au moins 30 minutes par jour à une activité physique, dans le temps scolaire ou périscolaire.

À la rentrée 2022, 100 % des écoles proposeront au moins de 30 minutes par jour.

Cette année dans les collèges

🕒 EXPÉRIMENTATION EN 6^E

Quelques établissements participeront à une expérimentation sur de nouvelles organisations pédagogiques en classe de 6^e.

Ils devront proposer des projets innovants, agissant sur le temps scolaire, soutenant la personnalisation des apprentissages, mettant en place une continuité éducative et pédagogique entre les différents temps de l'élève, faisant évoluer les espaces d'apprentissage et développant la coopération entre les professeurs.

🏃 PLUS DE SPORT AU COLLÈGE

En complément des heures d'EPS dispensées dans les collèges, 9 établissements de l'académie proposeront à la rentrée 2 heures de sports supplémentaires.

- Collège Jean Zay de Lomme
- Collège Guy Mollet de Lomme
- Collège Pierre Mendès France de Tourcoing
- Collège Jean Monnet de Caudry
- Collège Jules Verne de Grande Synthe
- Collège Le Moulin de Grande Synthe
- Collège Anne Frank de Grande Synthe
- Collège Lavoisier de Ferrière-la-Grande
- Collège Antoine de St Exupéry de Hautmont

🗣 DÉVELOPPER L'OFFRE LINGUISTIQUE

16 nouvelles sections bilangues viennent renforcer les 371 sections existantes, dont 11 dans le public :

- Allemand au collège Hergé de Gondcourt, collège Marguerite Yourcenar de Marchiennes, collège Théodore Monod d'Aniche, collège Jules Verne de Maubeuge, collège Jean Monnet d'Aubigny en Artois (2 sections), collège René Cassin de Lillers.
- Espagnol au collège Gernez Rieux de Ronchin, collège Wenceslas Cobergher de Bergues, collège Michelet de Lens.
- Arabe au collège Jules Verne de Maubeuge.

🌍 RENFORCER LA MIXITÉ SOCIALE

Création de sections internationales

Le développement de sections internationales dans les collèges, et tout particulièrement en éducation prioritaire, représente un véritable levier en faveur de la mixité sociale et de l'égalité des chances.

4 nouvelles sections internationales sont créées, en complément des 22 existantes :

- Section italien au collège Gayant de Douai,
- Section britannique au collège Josephine Baker de Valenciennes, au collège Saint-Exupéry de Hautmont, au collège Charles Peguy d'Arras, au collège Vauban de Calais.

Plus de mixité sociale dans les collèges les plus favorisés

Afin de développer la mixité sociale dans les collèges les plus favorisés, les demandes de dérogation à la carte scolaire d'élèves boursiers sont facilitées.

A la rentrée 2022, ce sont 9 collèges concernés dans l'académie : Molière de Villeneuve d'Ascq, Anne Frank de Lambersart, Theodore Monod de Lesquin, Jean Moulin de St-André-lez-Lille, Charles Eisen de Valenciennes, Voltaire de Wattignies, Jehan Bodet d'Arras, Pays de l'Alloeu de Laventie et le collège Pilatre de Rozier de Wimille.

Ils s'ajoutent aux 5 lycées bénéficiant de ce dispositif.

🎓 UN COLLÈGE TOUJOURS PLUS OUVERT AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

Renforcer la découverte des métiers pour plus d'égalité et de mixité

Donner la possibilité à chacun de construire son parcours par des choix éclairés et libérés des déterminismes de genre, sociaux, territoriaux ou de handicap répond aux objectifs fondamentaux de réduction des inégalités et d'une orientation

progressive choisie.

Renforcer la connaissance du monde économique constitue un axe fort. À cette fin, les collèges volontaires vont pouvoir expérimenter dès la rentrée scolaire 2022 l'organisation d'une demi-journée Avenir de la 5^e à la 3^e. Dans ce cadre, de nouvelles activités de découverte des métiers seront proposées aux élèves dès la classe de 5^e et tout au long du cycle 4, en lien avec les régions et leurs partenaires.

Les RIPREE

Pour se préparer à un monde professionnel en constante évolution, les élèves ont besoin d'acquérir les repères essentiels qui leur permettront de se familiariser avec l'environnement socio-économique qui les entoure. Témoignages de professionnels, visites d'entreprise, exploitations du stage de 3^e, mises en place de projets entrepreneuriaux, forums des métiers... sont autant d'actions menées en établissements et pilotées par les RIPREE.

En 2021-2022, l'académie de Lille comptait 480 RIPREE.

Les matinales de la voie pro

Ces matinales s'adressent prioritairement aux professeurs principaux de collèges, aux Référents pour l'Insertion Professionnelle et la Relation École Entreprise (RIPREE), ainsi qu'aux PsyEN des collèges et visent deux objectifs :

- mieux connaître les lycées professionnels (LP) et les familles de métiers,
- découvrir les lycées professionnels de leur bassin et de pouvoir ainsi contribuer à mieux orienter les jeunes dans leur projet d'orientation.

Les matinales de la voie professionnelle ont permis depuis l'année 2019-2020 de mettre en avant les 14 familles de métiers issues de la transformation de la voie professionnelle.

Sur l'année 2021-2022 ce sont ainsi plus de 350 participants qui ont été accueillis dans les différents LP mobilisés.



© Stephanie Lacombe - MENJ

© Xavier Schwebel - MENJ

Cette année dans les lycées généraux et technologiques

⊙ ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET MATHÉMATIQUE

Pour l'année scolaire 2022/2023, un enseignement de mathématiques facultatif d'1h30 est proposé dans les enseignements communs, dans tous les établissements, pour les élèves de première générale qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques.

Cet enseignement permettra aux non-spécialistes de consolider l'apprentissage et la maîtrise des notions fondamentales et leur assurera un socle de connaissances et de compétences mathématiques utiles pour la vie sociale et professionnelle (statistiques, probabilités, traitement de données etc.).

Concernant les ressources humaines, le nombre d'enseignants en mathématiques dans l'académie (2 645), permettra de couvrir les besoins supplémentaires.

⊙ DÉVELOPPER L'OFFRE LINGUISTIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

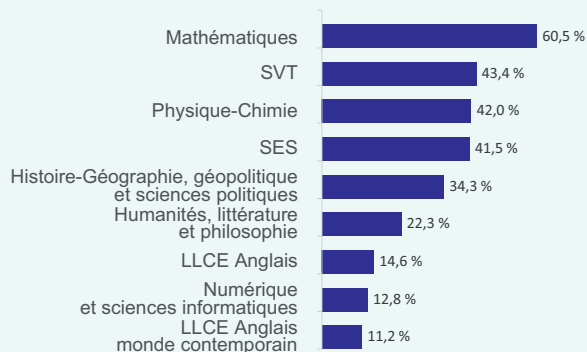
13 nouvelles sections européennes et de langues orientales en anglais, néerlandais et espagnol s'ajoutent au 240 existantes, dont 12 dans le public :

- SELO Espagnol aux lycées Pasteur et Aimé Césaire de Lille, au lycée Paul Hazard d'Armentières, au lycée Auguste Angelier de Dunkerque, au lycée Lavoisier d'Auchel.
- SELO Anglais au lycée Edmond Labbé de Douai (2 sections), au lycée Leonard de Vinci à Trith Saint Léger, au lycée Lavezzari de Berck sur Mer.
- SELO Néerlandais au lycée Beaupré d'Haubourdin, au lycée Gambetta de Tourcoing.

⊙ LES SPÉCIALITÉS CHOISIES

La classe de première comprend une partie importante d'enseignements communs tout en permettant un début de spécialisation grâce à trois enseignements de spécialités choisis pendant l'année de seconde. En classe de terminale, la part des enseignements communs diminue au profit d'une spécialisation plus forte dans la perspective d'une poursuite d'études supérieures.

L'un des trois enseignements de spécialité suivis en classe de première est abandonné en terminale, au profit d'une spécialisation plus marquée dans deux disciplines. L'enseignement de spécialité suivi en première est évalué au contrôle continu, les deux autres (conservés en terminale) le sont par l'intermédiaire des épreuves finales.



Spécialités choisies en 1^{re} (2020-2021)



Spécialités choisies en terminale (2020-2021)



Cette année dans la voie professionnelle

🕒 LA VOIE PROFESSIONNELLE DANS L'ACADÉMIE DE LILLE

A la rentrée 2022, l'académie compte 48 194 lycéens professionnels.

48.5% d'entre eux choisissent le domaine de la production et 51.5% le domaine des services. 8,7 % des premiers voeux formulés le sont en apprentissage.

Les filières des métiers chaudronnier et métallier (Industrie), couvreur (BTP), plombier et chauffagiste (artisanat) sont des domaines qui recrutent et dans lesquelles des places vacantes sont disponibles.

Il reste quelques jeunes sans affectation à ce jour. Entre le 5 et le 9 septembre une procédure d'affectation complémentaire sera mise en œuvre afin de leur proposer les formations qui disposent de places vacantes. Si certains ne trouvaient pas de formation à l'issue de cette procédure, ils seront accompagnés par la mission de lutte contre le décrochage scolaire pour un suivi individualisé.

🕒 AMÉLIORER L'OFFRE DE FORMATION DANS LES FILIÈRES PORTEUSES ET / OU EN TENSION

14 ouvertures (ou extensions) :

- CAP peintre applicateur de revêtement (LP Louis Loucheur de Roubaix)
- Bac pro métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics (LP Louis Loucheur de Roubaix)
- FCIL entrepreneuriat (ESAAT de Tourcoing)
- FCIL entrepreneuriat (LP le Corbusier de Tourcoing)
- FCIL entrepreneuriat (LPO hôtelier du Touquet)
- MC animation - gestion de projet dans le secteur sportif (LP de l'Yser de Wormhout)
- MC encadrement dans le secteur sportif (LP de l'Yser de Wormhout)
- MC encadrement dans le secteur sportif (LP Pierre Joseph Fontaine d'Anzin)

- MC services numériques aux organisations (LP du Pays de St Omer)
- BTS systèmes numériques (LPO Joseph Marie Jacquard de Caudry)
- BTS maintenance des systèmes (LP Savary Ferry d'Arras)
- Bac pro métiers de l'alimentation (LPO Marguerite Yourcenar de Beuvry)
- Bac pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques industriels (LP du Pays de St Omer)
- Bac pro métiers de l'alimentation (LPO hôtelier du Touquet)

🕒 INSERJEUNES

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel s'est traduit par un fort développement de l'offre de formation en alternance et par l'ouverture de nombreux CFA.

Afin de permettre aux jeunes intéressés par l'alternance de pouvoir construire leur projet d'orientation et d'insertion professionnelle, un nouveau système d'information a été développé pour proposer une série d'indicateurs mis à jour chaque année et pour chaque organisme de formation proposant des formations en alternance.

Ce système d'information donne ainsi accès aux indicateurs suivants pour chaque formation ouverte en alternance :

- Le taux de poursuite d'étude
- le taux d'interruption en cours de formation
- le taux d'emploi des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées à 12,18 et 24 mois.
- la valeur ajoutée de l'établissement sur ce taux d'emploi
- Le système d'information « InserJeunes » indique par ailleurs, pour les différents centres de formations d'apprentis, la part de contrats d'apprentissage interrompus avant leur terme.

🕒 LE BUS DE L'ORIENTATION

Le Bus de l'orientation a pour objectif d'enrichir le travail conduit en établissement sur l'élaboration du projet d'orientation des collégiens et lycéens.

Il permet d'ancrer le processus d'orientation sur le territoire régional et dans un contexte local en développant notamment une meilleure information et connaissance des besoins en formation et en emplois des différents bassins d'éducation.

Il a été expérimenté pour la première fois, du 15 au 21 novembre 2021, sur le territoire du PACTE Sambre-Avesnois-Thiérache, pour toucher plus particulièrement les élèves des territoires ruraux et isolés. Les ambassadeurs Proch'Orientation, les chefs d'établissements ainsi que les DCIO et Psy EN se sont mobilisés pour faire découvrir aux jeunes collégiens et lycéens, trois domaines professionnels liés aux enjeux du territoire : Industrie, BTP, Santé et soins aux personnes âgées.

🕒 TOURNÉE DU CAMION DE «L'AVENTURE DU VIVANT»

Afin de promouvoir la richesse de l'enseignement agricole, ses formations et ses perspectives professionnelles, le ministère de l'Agriculture a organisé la première tournée du camion de «l'Aventure du vivant» dans toute la France. Dans les Hauts-de-France, la DRAAF s'est engagée dans l'organisation de cet événement en lien avec la Région académique.

Le camion «l'Aventure du vivant» était présent, pour la première fois, dans les Hauts-de-France en mars 2022. Différentes animations étaient proposées : mini-conférences, rencontres avec des élèves de l'enseignement agricole, jeux numériques, simulateur de conduite d'engin agricole... 367 élèves de 17 établissements ont participé.

La rentrée des élèves en situation de handicap

À RETENIR

- 4,6 % d'élèves en situation de handicap
- 380 unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) en école
- 171 ULIS collège
- 56 ULIS lycée
- Depuis 2017 le taux d'élèves non accompagnés est passé de 13 % à moins de 4 %

🕒 CRÉATION DE STRUCTURES INCLUSIVES À LA RENTRÉE 2022 :

- 8 ULIS Collège
- 1 ULIS LEGT
- 5 ULIS LP

🕒 LE PLAN AUTISME

Dans le cadre du plan autisme, le déploiement d'unité d'enseignement externalisée autisme (élémentaire et maternelle) permet la création de nouveaux dispositifs inclusifs en partenariat avec les établissements médicosociaux. Ces ouvertures s'accompagnent dorénavant de création de deux dispositifs d'autorégulation (DAR) pour accueillir les élèves porteurs d'un trouble du spectre autistique au collège.

L'académie renforce son réseau de :

- 6 unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA) ;
- 2 unités d'enseignement élémentaire autisme (U2EA) ;
- 2 dispositifs d'autorégulation (DAR).

🕒 + 430 ETP AESH

Pour accompagner l'ensemble des dispositifs inclusifs, l'académie continue de renforcer la formation continue de tous les personnels de la communauté éducative : enseignants et AESH. Le personnel est ainsi incité à valoriser leurs nouvelles compétences dans l'obtention d'un diplôme certifiant, le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques inclusives (CAPPEI).

Janvier 2018 : 3 362 ETP AVS (AESH et contrats aidés)

Rentrée 2021 : 5 823 ETP AESH

Rentrée 2022 : 6 253 ETP AESH



© Stéphanie Lacombe - MENJ

La pratique sportive de l'école au lycée

🕒 L'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE (APQ) : AU MOINS 30 MINUTES PAR JOUR DANS LES ÉCOLES

Lancée en association avec le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, cette initiative propose à chaque enseignant du primaire de consacrer au moins 30 minutes par jour à une activité physique, dans le temps scolaire ou périscolaire.

🕒 9 COLLÈGES EXPÉRIMENTENT LES 2 HEURES DE SPORT HEBDOMADAIRES SUPPLÉMENTAIRES

A partir du retour des vacances de la Toussaint, 9 collèges du Nord expérimenteront l'ajout de 2 heures de sport de plus par semaine.

- Collège Jean Zay de Lomme
- Collège Guy Mollet de Lomme
- Collège Pierre Mendès France de Tourcoing
- Collège Jean Monnet de Caudry
- Collège Jules Verne de Grande Synthe
- Collège Le Moulin de Grande Synthe
- Collège Anne Frank de Grande Synthe
- Collège Lavoisier de Ferrière-la-Grande
- Collège Antoine de St Exupéry de Hautmont

🕒 SAVOIR ROULER ET SAVOIR NAGER

Aisance Aquatique

Initié en avril 2019, le programme Aisance Aquatique est une priorité gouvernementale. Il propose une approche renouvelée du milieu aquatique et avance des solutions concrètes pour être à l'aise dans l'eau dès le plus jeune âge, favoriser l'apprentissage de la natation et prévenir les noyades. Cet apprentissage est destiné aux enfants de 4 à 6 ans dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire.

Savoir Rouler à Vélo

Mis en œuvre avec les ministères de l'Intérieur, des Transports et les acteurs du monde sportif, ce plan permettra d'ici 2022 le déploiement

d'un apprentissage massif du vélo pour les élèves de 6 à 11 ans dans le cadre scolaire ou périscolaire.

L'objectif est de leur permettre de circuler à vélo en réelle autonomie à l'entrée au collège, tout en les incitant à des mobilités actives, en toute sécurité.

Cette incitation à l'usage du vélo a des implications positives directes sur d'autres domaines, comme la sensibilisation à la sécurité routière et demeure un enjeu essentiel pour l'éducation au développement durable.

🕒 LE PASS' SPORT

Les confinements successifs ont entraîné une augmentation préoccupante de l'inactivité physique et de la sédentarité des jeunes. Cette baisse de la pratique s'observe dans le nombre de licences sportives en 2020-2021 qui a chuté en moyenne de 25 % à 30 % et de 30 % à 40 % pour les jeunes dans les territoires prioritaires.

Dans ce contexte, le président de la République a souhaité la création d'un Pass'Sport. Le Pass'Sport, qui représente une aide de l'État de 50 € par enfant, sous condition, répond à un enjeu majeur de santé publique, en favorisant la pratique sportive dès le plus jeune âge.

🕒 LA LABELLISATION GÉNÉRATION 2024

La labellisation s'inscrit dans le projet d'établissement, intégrant les valeurs de la République et les principes d'égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

Depuis 2018, 350 établissements ont été labellisés dans l'académie :

- 195 écoles (dont 60 en 2022)
- 110 collèges (dont 13 en 2022)
- 38 lycées (dont 6 en 2022)
- 2 IME (dont 1 en 2022)
- 1 campus (en 2022)
- 4 universités

Le pass culture

🕒 POUR LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS

Le pass Culture accompagne les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 4e et une part individuelle, à partir de 15 ans.

Destinée à renforcer leurs pratiques culturelles en autonomie, l'offre individuelle vient les encourager dans leurs choix personnels tandis que l'offre collective, destinée aux élèves de la quatrième à la terminale, leur permet de vivre des expériences en groupe avec les acteurs culturels dans le cadre de sorties et de rencontres collectives.

L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans), tandis que l'offre collective fait l'objet d'une réservation par leur enseignant sur une plateforme dédiée (montants de 25 euros pour les élèves de quatrième et de troisième, de 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et de 20 € pour les élèves de première et de terminale).


🕒 POUR LES JEUNES DE 18 ANS

Le pass Culture permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300€ pendant 24 mois à utiliser sur l'application pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100€.

🕒 POUR LES ENSEIGNANTS

Complémentaire avec la part individuelle, la part collective du pass Culture permet aux professeurs de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour leurs classes. Ce volet s'applique aux élèves de la quatrième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat. C'est sur l'interface Adage que les professeurs peuvent réserver leur activité.



Les laboratoires de mathématiques et le laboratoire Lewis Carroll

Les laboratoires de mathématiques sont des lieux de formation continue et de développement professionnels essentiellement destinés aux professeurs. Ils répondent à une volonté d'accroître l'efficacité d'un enseignement des mathématiques.

À la rentrée 2022, 50 laboratoires de mathématiques mailleront le territoire académique, dont 30 implantés en collèges, représentant autant d'ouvertures et de coopération avec les écoles et les circonscriptions.

© UN LABO DE MATHS, C'EST QUOI?

Projet à l'échelle de l'établissement et de son territoire, le « laboratoire de mathématiques » est un lieu d'échanges de pratiques et de réflexion disciplinaire et didactique, un lieu de formation, de production de ressources, d'expérimentation pour les enseignants de mathématiques en coordination avec les équipes des autres disciplines qui vise à accroître l'efficacité de l'enseignement à destination des élèves et des étudiants. Le labomath est un lieu de formation permanente et de réflexion disciplinaire, didactique et pédagogique des équipes de mathématiques. Il contribue à la formation continue et au développement professionnel des enseignants notamment en informatique. Il entend renforcer l'efficacité de l'enseignement et consolider l'esprit d'équipe.

© LE LABORATOIRE LEWIS CARROLL : UN NOUVEAU LABEL


En effet, l'initiation des élèves à la logique contribue à la formation du citoyen éclairé capable de porter un regard critique, de l'exprimer clairement, de mieux appréhender le monde. Elle sous-tend l'apprentissage du langage, des langages :

- maîtrise de la langue, compréhension de lecture, production de textes argumentés, éloquence, rhétorique ;
- langage d'une discipline, notamment scientifique ;
- les mathématiques ;
- les codages numériques, l'algorithmique.

Parmi les labomaths fonctionnant dans l'académie de Lille, un label « Laboratoire Lewis Carroll » est accordé aux structures répondant aux caractéristiques suivantes :

- un laboratoire porté par un labomaths collège, au carrefour de l'école primaire et du lycée ;
- un travail engagé autour de la logique, traitée dans une dimension partagée, transversale, et complémentaire ;
- un lieu de rencontres et de projets de développement professionnel pluridisciplinaires.

Lewis Carroll



Lewis Carroll, de son vrai nom Charles Lutwidge Dodgson, est un mathématicien britannique du XIXe siècle. Logicien de talent, c'est pourtant dans un autre domaine que sa notoriété est établie et passée à la postérité : la littérature. En effet, Lewis Carroll est l'auteur du célèbre roman « Alice au pays des merveilles » et de sa suite « De l'autre côté du miroir », qui ont fait l'objet de nombreuses traductions et adaptations cinématographiques. Ces écrits offrent des opportunités de liens pluridisciplinaires, notamment entre mathématiques et littérature...

© UNE PREMIÈRE LABELLISATION

Dès septembre 2022, un premier Laboratoire Lewis Carroll entrera en fonctionnement au collège Bayard de DENAIN, auquel s'associent les collèges Turgot et Villars.

Cette première mise en œuvre permettra d'éprouver un cahier des charges établi, de l'enrichir ou de l'amender avec le concours des corps d'inspection, des personnels de direction, et des enseignants. D'autres territoires seront investigués et sollicités pour s'engager dans une même démarche, et prétendre à l'appellation Lewis Carroll.



Chut on lit !

15 MINUTES DE LECTURE

Ce dispositif s'étend aujourd'hui à 100 % des écoles et établissements de l'académie.

Le quart d'heure lecture ou Chut on lit est un dispositif qui invite chaque élève et personnel, au sein des établissements scolaires, à consacrer un temps quotidien de 15 minutes environ à la lecture.

Le choix du lieu et de l'horaire dépend du choix des équipes, le plus souvent c'est en classe et en début d'après-midi.

Le choix de l'ouvrage dépend de l'élève, et doit être un espace de liberté...



Quelques principes à respecter

- Une durée de 15 minutes environ chaque jour
- L'élève choisit son ouvrage
- Tout l'établissement y participe.

LES BIENFAITS DE CHUT ON LIT

Plus largement, les bienfaits de Chut on lit correspondent aux bienfaits de la lecture :

- développer l'imaginaire ;
- se former à son rôle de citoyen ;
- développer les compétences de compréhension et de maîtrise de la langue ;
- améliorer les capacités de concentration et d'analyse.

Ce dispositif, en plus de développer un goût pour la lecture, permet d'installer un moment de calme, collectif, au sein des établissements scolaires.

UN ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES

Des formations ont été proposées aux chefs d'établissement pour présenter les effets de ce dispositif et répondre aux questions sur la mise en place et l'organisation.



Les langues régionales

© 2 NOUVELLES LANGUES RÉGIONALES

La circulaire sur les langues et cultures régionales publiée au bulletin officiel de l'Éducation nationale inscrit désormais le picard et le flamand occidental parmi les langues régionales pouvant être enseignées au sein de l'Éducation nationale. Au-delà des expérimentations en cours et projetées, cette inscription signifie que ces deux langues pourront désormais être enseignées dans des écoles et des établissements, dans le cadre des horaires habituels des élèves.

© INSTALLATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE DES LANGUES RÉGIONALES

A ce stade, et après échange avec les associations, l'apprentissage de ces langues se fera sur des territoires ciblés, en fonction des appétences mais aussi des ressources RH. Un conseil académique des langues régionales a été installé le 28 juin 2022, avec pour objectif majeur de définir la stratégie académique de promotion et de déploiement d'une offre de formation en picard et en flamand occidental.

© L'OFFRE À LA RENTRÉE 2022

Afin de pouvoir proposer l'enseignement des langues régionales aux élèves, l'académie recense les enseignants possédant les compétences linguistiques, culturelles et didactiques nécessaires, qui souhaitent s'engager dans ce projet. Ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé. Ces enseignants auront vocation à intervenir auprès d'élèves scolarisés dans le premier et le second degré.

Enseignement du flamand occidental

Poursuite de l'action engagée à la rentrée 2021.

- Écoles Salengro de Wormhout et Thyll'Espiègle de Cassel
- Collège Robert le Frison de Cassel : 6^e et montée pédagogique en 5^e
- LP Monts de Flandres à Hazebrouck : terminale et 2^{de} professionnelle

Ouverture en CM1 et CM2.

- Écoles Jan de Belle, Thyll/Decoster et Pasteur à Bailleul
- École Jean Moulin à Wormhout
- École Lamartine à Bergues
- École Marcel Aymé à Crochte

Enseignement du picard

Ouverture en CP et CM1 :

- école Jean Jaurès, Harnes (62)
- école Jean Rostand, Berck (62)
- école Ferry, Aulnoye-lez-Valenciennes (59)
- école Zola, Aulnoye-lez-Valenciennes (59)



© Stéphanie Lacombe - MENJ

Une académie 100 % EDD

L'académie s'engage vers un objectif de 100 % des écoles et établissements scolaires inscrites dans des démarches d'éducation au développement durable.

🕒 FORMATION DES PERSONNELS

Les professeurs référents disposent de ressources (le vademecum EDD) et des formations sont organisées au sein de l'académie.

- Des formations académiques autour de dispositifs nationaux
- Des formations pour accompagner les référents territoriaux (IEN, enseignant et chef d'établissement pour chaque bassin) ;
- Des formations pour accompagner les labellisations E3D ;
- Des formations thématiques autour de la biodiversité, la qualité de l'air, les sciences participatives... ;
- Des formations transversales incluant des notions d'EDD.

Cela correspond à plus de 250 journées stagiaires.

🕒 UNE ACADÉMIE QUI ACCOMPAGNE ET FORME SES ÉLÈVES : LES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Près de 32 000 éco-délégués lycéens contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique.

Des binômes d'éco-délégués sont élus, au collège et au lycée parmi les membres des instances collégiennes et lycéennes.

Être éco-délégué de classe, c'est :

- Être un élève respectueux de l'environnement et montrer l'exemple
- Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens
- Être force de proposition
- Porter des projets pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables, sensibiliser à la lutte contre le

gaspillage alimentaire, promouvoir des actions

- Être ambassadeur auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs ;
- Restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation ;
- Transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades.

🕒 LES LABELLISATIONS E3D

« La labellisation « E3D » (École ou Établissement en démarche globale de développement durable) développée par le ministère reconnaît et encourage les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de DD, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. »

La démarche « E3D » peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle. Le dernier bilan annuel réalisé en 2021, fait apparaître 659 écoles, 121 collèges et 58 lycées de l'académie de Lille, labellisés E3D.

Première édition de l'Agora du développement durable

La première Agora du développement durable a été organisée le 24 juin au Louvre Lens, avec différents ateliers de réflexion autour du climat, de la bio-diversité, de la santé et du bien-être... A cette occasion, le parlement académique des éco-délégués s'est réuni pour la première fois. De nombreux professionnels, personnels ou partenaires de l'Education nationale en territoire se sont également mobilisés pour faire de l'académie de Lille, une académie 100% EDD

Contact presse

Olivia Gosset

Service communication
Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay, Lille

03 20 15 60 92

ce.communication@ac-lille.fr